

# Nouvelles du C.A.

---

Volume 23, no 5 (No 459, 18 février 2026)

## **Révision de la grille de programme de Danse – interprétation contemporaine : adoption**

Les membres du conseil d'administration ont adopté la grille du programme révisée.

### ***Règlement sur les droits d'inscription : modification***

Ce Règlement établit les droits spécifiques applicables aux étudiantes et étudiants inscrits dans certains programmes ou à certains cours comportant des activités d'apprentissage engendrant des coûts particuliers. Une mise à jour périodique de ce règlement est requise afin d'ajuster les montants en fonction des coûts réels encourus.

Par ailleurs, de nouveaux droits d'inscription liés à l'abonnement annuel à des licences logicielles dans certains programmes d'études ont été ajoutés pour permettre à la communauté étudiante de bénéficier des tarifs institutionnels avantageux dont dispose le Collège.

Le C.A. a adopté les modifications au règlement.

### ***Règlement sur les droits de toutes natures : modification***

La Loi sur les cégeps prévoit que la perception de droits de toutes natures doit être encadrée par un règlement. Lors de la dernière modification du *Règlement sur les droits de toutes natures* en février 2023, les montants indiqués à l'article 1 auraient dû inclure la portion remboursable des droits prévue à l'article 4.2. La modification proposée vise donc à corriger les montants afin d'assurer leur conformité avec la pratique actuelle et l'intention initiale.

Par ailleurs, le Collège offrira la possibilité aux étudiantes et étudiants de se faire rembourser l'équivalent du montant non prévu au règlement pour les sessions comprises entre l'automne 2023 et l'hiver 2026.

Conformément aux processus institutionnels, la situation a été présentée et expliquée au Comité permanent sur le financement des services aux étudiants, composé de représentantes et représentants de l'AGECVM, des syndicats et de la direction, lors d'une rencontre tenue le 29 janvier dernier.

Le conseil a adopté la modification telle qu'elle a été présentée.

### **Supplément au contrat de remplacement de la tour d'eau du réseau d'eau mitigée : autorisation**

Lors de l'assemblée ordinaire du [19 février 2025](#), les membres du conseil avaient autorisé le Collège à octroyer un contrat de travaux de construction pour le remplacement de la tour d'eau du réseau d'eau mitigée pour un montant maximal de 605 000 \$ avant taxes. Neuf soumissions avaient été reçues et le contrat avait été octroyé au soumissionnaire ayant présenté la plus basse soumission conforme, soit l'entreprise Tuyauterie Expert inc., pour un montant de 566 000 \$

# Nouvelles du C.A.

---

avant taxes. Considérant que ce montant ne dégagait qu'une provision budgétaire de 6,9 % pour couvrir les contingences, un supplément de 17 600 \$ avait été autorisé le [11 juin 2025](#) afin d'augmenter la provision à l'équivalent de 10 % de la valeur du contrat.

Le chantier a débuté en juin et, dû à certaines erreurs de conception et à certains ajouts à la portée initiale des travaux, une somme supplémentaire de 10 000 \$ avant taxes est requise au contrat pour finaliser le projet, ce qu'a autorisé le C.A.

## **Budget d'investissement 2026-2027 : Normes réfections, transformations et prise en charge du déficit de maintien des actifs : autorisation**

Les allocations d'investissement provenant du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) pour le maintien du parc immobilier se divisent en trois (3) catégories distinctes :

- les réfections
- les transformations
- la prise en charge du déficit de maintien des actifs.

Le budget présenté pour la prochaine année tient compte des allocations normalisées et des niveaux d'investissement prévisionnels pour 2026-2027, ainsi que des soldes aux allocations normalisées et du solde de fonds affecté.

Voici un aperçu des principaux projets :

- ajout d'un laboratoire informatique pour le programme de techniques d'administration et de gestion
- aménagement d'une salle « Milieu de vie » pour le programme de techniques de travail social
- relocalisation et aménagement d'une classe de géographie et de bureaux enseignants
- modernisation des escaliers mécaniques — phase 4 (contrôle, sécurisation)
- remplacement de la chaudière à vapeur d'humidification et du système 8-E
- remplacement des portes — entrée principale bloc A
- réfection des espaces communs et aménagement du magasin des sports au 5<sup>e</sup> étage du CEPS
- travaux de construction pour la mise aux normes du bloc A : aires communicantes
- honoraires professionnels pour la préparation des études et plans et devis pour la réfection de la distribution électrique
- honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis pour le projet Centre de santé CVM — Bloc D
- et plusieurs petits projets de réfection mécanique, électrique et architecturale.

Le conseil d'administration a adopté le budget d'investissement 2026-2027 : Normes réfections, transformations et prise en charge du déficit de maintien des actifs pour un montant de 5 035 448 \$, sous réserve de l'approbation des crédits par le Conseil du trésor du Québec.

# Nouvelles du C.A.

---

## **Budget d'investissement 2026-2027 pour mobilier et équipements : adoption**

Conformément aux changements apportés l'an dernier concernant le cycle budgétaire aux investissements, le MES a transmis en décembre les estimations des niveaux d'investissement des cégeps pour l'année gouvernementale 2026-2027. À l'instar des dernières années, les demandes en équipements sont supérieures au budget disponible. Environ 450 demandes, totalisant plus de 4 270 000 \$, ont été soumises pour 2025-2026, dont environ 2 145 000 \$ pour le mobilier et les équipements spécialisés.

Le comité MAOB a le mandat d'analyser et de prioriser les demandes, notamment en fonction des priorités départementales et du budget disponible. Ces travaux de priorisation se dérouleront jusqu'à la mi-mars. Le conseil de direction adoptera ensuite le budget détaillé, à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire autorisée par le conseil d'administration.

## **Budget d'investissement 2026-2027 pour les ressources informationnelles : adoption**

Conformément aux changements apportés l'an dernier concernant le cycle budgétaire aux investissements, le MES a transmis en décembre les estimations des niveaux d'investissement en ressources informationnelles pour l'année gouvernementale 2026-2027.

À l'instar des dernières années, les demandes en équipements sont supérieures au budget disponible. Environ 450 demandes, totalisant plus de 4 270 000 \$, ont été soumises, dont 2 125 000 \$ en ressources informationnelles. Elles visent principalement à répondre aux besoins de renouvellement du parc informatique (laboratoires, ordinateurs du personnel) et au remplacement de divers équipements en infrastructures RI.

Le comité MAOB a le mandat d'analyser et de prioriser les demandes d'équipements en ressources informationnelles selon les mêmes critères que ceux utilisés pour l'analyse des demandes de mobilier et d'équipements spécialisés. Ces travaux se dérouleront jusqu'à la mi-mars. Le conseil de direction adoptera ensuite le budget détaillé, à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire autorisée par le conseil d'administration.

## **Résolution concernant GardaWorld : adoption**

Au cours des dernières semaines, des reportages journalistiques, notamment ceux de l'émission *Enquête* de Radio-Canada, ont fait état de contrats liant des filiales américaines de la firme GardaWorld à des agences fédérales des États-Unis, dont U.S. Immigration and Customs Enforcement (ICE).

Dans ce contexte, la présence de GardaWorld à titre de fournisseur de services de sécurité au Collège a suscité des questionnements au sein de la communauté collégiale. La direction a communiqué avec l'entreprise afin d'obtenir des précisions et d'exprimer ses préoccupations. Des résolutions syndicales ont également été adoptées, invitant le conseil d'administration à se prononcer sur la situation.

# Nouvelles du C.A.

---

Le conseil d'administration joindra sa voix à celle de la communauté collégiale afin d'exprimer ses préoccupations concernant ces informations.

## **Prochaine réunion**

La prochaine rencontre se tiendra le 15 avril, à 17 h 30.